

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 février 2026, à Verneuil d'Avre et d'Iton

Réduisez de 30% vos ordures ménagères grâce au composteur gratuit !

En parallèle du déploiement d'abris-bacs, l'Interco Normandie Sud Eure offre toujours des composteurs à ses habitants.

En réponse à l'obligation de mise en place de dispositifs permettant le tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024, et conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, l'Interco Normandie Sud Eure met à disposition des habitants de son territoire des **kits de compostage gratuits** pour encourager le tri des biodéchets et réduire jusqu'à 30% le volume des ordures ménagères. Ce kit comprend un composteur, un bioseau à disposer dans sa cuisine et un guide de compostage.

Après une première distribution en 2025, l'Interco simplifie le mode de réservation des composteurs pour répondre aux attentes des habitants et propose plusieurs dates dans chaque secteur du territoire.

Pour obtenir un kit, il leur suffit de réserver leur composteur en ligne (www.inse27.fr rubrique « réserver mon composteur ») après avoir visionné une vidéo de sensibilisation au compostage.

Les prochaines dates de retrait sont :

Breteuil : mercredi 4 mars et vendredi 6 mars de 14h à 17h45 – Centre technique de Breteuil - 293, rue Modeste Leroy 27160 Breteuil

Verneuil d'Avre et d'Iton : mercredi 18 mars et vendredi 20 mars de 14h à 17h45 - Centre technique de Verneuil - rue Claude Chappe - ZI Saint Denis 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton

Rugles : mercredi 1^{er} avril et vendredi 3 avril de 14h à 17h45 – Centre technique de Rugles – 32 rue Notre-Dame 27250 Rugles

Mesnils-sur-Iton : mercredi 15 avril et vendredi 17 avril de 14h à 17h45 – Centre technique de Mesnils-sur-Iton - 1 route de Nonancourt – 27240 Mesnils-sur-Iton (Damville)

Il est recommandé de prévoir un véhicule adapté et, si nécessaire, de venir accompagner pour faciliter le transport.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois devront être présentés.

Vous n'avez pas de jardin et souhaitez trier vos biodéchets alimentaires ?

L'Interco Normandie Sud Eure met en place un nouveau dispositif de collecte des déchets en point d'apport volontaire. **Des abris-bacs** dédiés aux déchets alimentaires, destinés à la méthanisation, sont prêts à l'emploi sur l'ensemble du territoire.

Informations pratiques :

- Un composteur en bois de 400 L (33 kg)
- Un bio-seau de 7 L
- Un guide pratique pour apprendre les bonnes pratiques du compostage

CONTACT PRESSE

Simon PIEDFERT

Chargé de communication

simon.piedfert@inse27.fr

06 47 34 75 55